

# Bac Pro CGEA

Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole  
Formation en apprentissage

Code Certif Info N° 94449



Le Bac Pro CGEA est une formation du second degré (IV), c'est un diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

## PUBLIC CONCERNE

- Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus ;
- Pour les personnes reconnues RQTH à partir de 16 ans sans limite d'âge.  
Tout employeur privé ou public, entreprise, association, profession libérale, peut conclure un contrat avec un travailleur handicapé.

## PREREQUIS, MODALITES D'ACCES

- Après une seconde et une 1ère professionnelle
- Après une 1ère ou terminale d'un autre secteur d'activité avec dérogation
- Entretien et lettre de motivation

## OBJECTIFS

Le titulaire de ce bac professionnel est un responsable d'entreprise agricole ou un salarié hautement qualifié. Il s'agit de métier polyvalent. Le diplômé doit être capable de gérer des cycles de productions, végétales ou animales grâce à sa connaissance fine de l'agroécosystème. Pour cela, il dispose d'agroéquipements, d'outils d'aides à la décision (OAD) et de technologies de l'information et de la communication (TIC).

Il peut être amené à gérer une équipe de salariés. Il doit non seulement savoir prendre des décisions mais aussi anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution. Enfin, en tant qu'entrepreneur, il est doté de capacité d'analyse et de pilotage et doit savoir innover.

## DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

Le contrat peut être signé 3 mois avant l'entrée en CFA. Rentrée fin août / début septembre.

Formation organisée sur 3 ans.

Durée variable en fonction du contrat d'apprentissage.

35 heures par semaine.

665 heures environ par an.

**Entretien et lettre de motivation des candidats.**

## TARIFS

Prise en charge de la formation par l'OPCO de l'entreprise dans son intégralité.

Les frais d'hébergement et de restauration peuvent être financés dans le cadre du contrat d'apprentissage.

Une aide au premier équipement est également possible.

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap.



## CONTACTS

Responsable de formation : Sonia LASNON

Référent apprentissage : Pauline DIZAMBOURG

Tél. : 02 35 34 43 00 – Mail : [mfr.totes@mfr.asso.fr](mailto:mfr.totes@mfr.asso.fr)

Version novembre 2022